

RAJE - Portrait de territoire de Romillé

Juin 2024

Suite à la phase d'immersion (janvier-mai) dans le cadre de la démarche « Recherche-action jeunes et engagements », un portrait de territoire de la commune de Romillé a été établi en juin 2024. Il permet de partager certains constats initiaux concernant les enjeux locaux liés à la jeunesse. Cet écrit a été réalisé à partir des données récoltées dans les documents mentionnés en référence¹ tout au long de cet écrit, d'échanges avec des acteurs du territoire (11 entretiens) et d'observations lors de temps locaux d'animation. Les éléments sont présentés en cinq points : le contexte local, les ressources existantes dans le territoire, les situations des jeunes, les enjeux en matière d'action publique locale, les pistes de travail. Ce portrait servira de support de travail pour construire un diagnostic partagé et nourrir les échanges autour d'une réflexion politique lors de l'atelier qui se tiendra en juin à Romillé. Il sera par la suite complété et partagé en annexe du compte-rendu.

1. Contexte local

Un territoire rural de la métropole rennaise

Concernant la situation géographique, Romillé est classée parmi les communes rurales selon les indicateurs de l'INSEE. Avec Bécherel, Langan, la Chapelle-Chaussée et Miniac-sous-Bécherel, elle fait partie des 5 communes qui ont rejoint Rennes Métropole en 2014. « *On fait partie de ce qu'ils appellent les 5 communes nord. Sur 5 communes réunies, on va être à 8000 et quelques habitants* ». La commune bénéficie désormais du réseau STAR avec les lignes de bus 81 et 82 rejoignant le quartier de Villejean à Rennes en une quarantaine de minutes. Les voitures, camions et fourgonnettes restent toutefois les moyens de transport privilégiés pour se rendre au travail (86,5% en 2020, INSEE). En effet, les personnes interrogées dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux (ABS) réalisée en 2021 relevaient les limites du réseau liées « à la fréquence des bus, au temps de trajet, aux destinations et au défaut de ligne direct ».

Un territoire attractif pour les familles aux revenus intermédiaires

Selon les chiffres de l'INSEE en 2020², la population de Romillé est de 4085 habitants. Au niveau démographique, les familles sont majoritaires (1055 dont 689 avec enfants, contre 454 ménages d'une personne). Les 0-14 ans et les 15-29 ans représentent respectivement 23% et 15,7% de la population, en légère diminution depuis 2014 (24,1% et 15,9%). L'ABS réalisée en 2021 fait état d'un affaiblissement de la dynamique démographique, d'un vieillissement de la population et d'une diminution progressive de la population des 15-29 ans depuis 2007. Au vu du nombre important de ménages, l'explication proposée dans l'ABS est un départ des jeunes à leur majorité.

L'ABS relève une part importante de retraités (25,2% en 2020 selon l'INSEE) qui entre en corrélation avec le vieillissement de la population. Les actifs sont une majorité à occuper des professions intermédiaires (18,4% en 2020), suivis par les employés (17,1%), puis les ouvriers (12,5%). Selon l'INSEE, les revenus intermédiaires sont en effet plus nombreux aux limites extérieures de la

¹ A noter que l'analyse des besoins sociaux a été réalisée en 2021, en pleine période de crise sanitaire, et que ses résultats doivent être analysés au regard de cette situation.[¶]

² Données locales, INSEE, paru le 27/02/2024. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-35245#chiffre-cle-6>

métropole, ceux-ci étant « souvent actifs et ayant des enfants, y trouvent les logements qu'ils recherchent, en particulier des maisons individuelles, à des prix moindres »³.

« Aujourd'hui, il y a quand même un changement, où je pense que sur Rennes c'est un petit peu plus cher et du coup c'est plutôt des familles avec déjà deux enfants voire plus qui viennent sur Romillé parce qu'ils ont besoin d'un hébergement plus grand et que c'est moins cher sur Romillé ».

Des situations de précarité chez les jeunes adultes « qui restent » ?

Les cadres et professions intellectuelles supérieures et les personnes sans activité professionnelle représentent une part égale (10,2%). Cette dernière catégorie est surreprésentée chez les 15-24 ans, ce qui s'explique selon l'ABS par la part de moins de 18 ans encore scolarisée. Le rapport de l'ABS précise toutefois un point important : « ils sont 48% en 2017 à ne pas poursuivre leurs études dans le supérieur – ce qui explique aussi ce fort pourcentage des 15-24 ans sans activité ». Les 15-24 ans sont également surreprésentés concernant le taux de chômage (16,5% contre 7,4% pour l'ensemble des 15-64 ans) et l'emploi à temps partiel (20,8% pour les hommes et 48,6% chez les femmes contre respectivement 4,2% et 26,7% pour les 25-54 ans).

2. Ressources existantes dans le territoire

L'atout du collège pour structurer une offre de services jusqu'à l'adolescence

La commune présente l'atout de disposer d'un collège. Cela favorise le partenariat entre les équipes pédagogiques qui accompagnent un public captif et les autres intervenants jeunesse du territoire, ainsi qu'une bonne connaissance du public adolescent. [Le collège renforce le rôle de pôle de proximité de la commune en faisant venir des jeunes des communes alentours, susceptibles de fréquenter Romillé également sur leur temps libre.](#)

Un espace jeune municipal moteur de l'inscription des adolescents dans les dynamiques locales

La commune gère un accueil jeune comprenant la maison des jeunes (13-18 ans) et la passerelle (11-13 ans). Entre 100 et 150 jeunes fréquentent la structure. Depuis deux ans, les deux salariés (directeur et animateur) orientent leur action vers la mise en lien des jeunes et des associations locales. « Les jeunes commencent à identifier la majorité des acteurs sur la commune, et sont identifiés par les acteurs aussi. On reste dans une dynamique petit village, malgré le fait d'être dans Rennes Métropole. C'est plutôt agréable pour ça, on n'est pas que cité dortoir contrairement à d'autres ». [L'accueil jeune est aujourd'hui repéré et reconnu dans l'action publique de jeunesse.](#)

Une tentative de conseil municipal des jeunes peu concluante

Dans le cadre de leur mandat, les élus ont souhaité faire évoluer le conseil municipal des jeunes (CMJ) pour offrir un espace d'engagement au public adolescent, animé par l'animateur de l'espace jeune. Toutefois, le dispositif a périclité après deux mandats du fait d'un manque de clarté dans la commande et de partage des objectifs entre les acteurs concernés.¹

³ Laurent Auzet, Emmanuel Granier, « Une forte structuration géographique des revenus dans Rennes Métropole », INSEE Analyses Bretagne, n°113, octobre 2022. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6545224>

Des services « porte d'entrée » pour l'accompagnement social et l'information des jeunes

La commune dispose de services de proximité. L'espace France Services, le CCAS, les permanences We Ker, ainsi que le forum information jeunesse expérimenté cette année, permettent aux jeunes d'être appuyés dans les démarches quotidiennes et d'être informés et orientés vers les organismes compétents en fonction de leurs situations. Le CCAS porte également le dispositif « argent de poche » permettant à des jeunes de 16-17 ans de réaliser des missions rémunérées sur l'été.

De nombreux équipements favorisant le dynamisme des activités encadrées

De nombreux équipements sont présents dans la commune, des salles pour les pratiques sportives et les événements, ainsi que des équipements extérieurs tels qu'un skatepark et un city stade, [permettant de développer un large panel d'activités](#). « Ça permet aux écoles, au collège, au centre de loisirs, et même aux sections sportives de pouvoir avoir accès à des structures sportives adaptées à n'importe quelle discipline ».

Des espaces publics identifiés comme lieux de fréquentation des jeunes

Plusieurs espaces publics ont été régulièrement mentionnés s'agissant des pratiques non encadrées des jeunes. Ces espaces se situent souvent aux abords d'équipements publics : un espace appelé « le Carré » par les jeunes près du collège et de la salle Pré Vert, les abords de la salle Anita Conti ainsi que ceux du terrain de sport. L'église et l'arrêt de bus, situés au centre de la commune près de la mairie, ont également été cités comme lieu de fréquentation. [Différents usages sont également susceptibles de voir le jour dans l'ancien lavoir de la commune récemment rénové](#).

Un renouvellement en cours de l'action municipale en matière de jeunesse

En matière de dispositifs d'action publique, les « cinq communes nord » sont réunies au sein du Syndicat Intercommunal Petite Enfance (SIPE) qui a signé la Convention Territoriale Globale (CTG). Romillé, la Chapelle-Chaussée et Mignac-sous-Bécherel sont les trois communes à avoir délibéré au niveau communal pour signer la CTG dans laquelle la jeunesse a été identifiée comme axe prioritaire suite au diagnostic. « Avec la Chapelle-Chaussée et le centre social où il y a des activités pour les jeunes, les autres communes n'ont ni de lieu, ni de politique jeunesse ».

Les élus de Romillé mènent actuellement un travail de réécriture de la politique jeunesse mise en place par l'ancien conseil municipal afin de « repositionner les besoins qui ont pu paraître dans le diagnostic et les envies aussi des élus de mener de telle ou telle manière une politique envers les jeunes ».

Un projet majeur présenté dans le mandat est aujourd'hui en développement. Une médiathèque « augmentée » va être construite sur une place centrale de la commune afin de réunir de nombreux services au sein d'un même lieu. L'action jeunesse va être particulièrement impactée. Dès septembre 2024, l'espace jeune agréé fermera ses portes dans la perspective d'ouvrir un espace plus informel dédié à la jeunesse dans le nouvel équipement, animé par un médiateur culturel. Ce poste sera pourvu par l'actuel directeur de l'accueil jeune, tandis que l'animateur devient régisseur général.

3. Constats partagés quant aux situations des jeunes

Une mobilité des jeunes favorisée par l'entrée dans Rennes Métropole, à condition d'habiter à proximité du bourg

Les pratiques de mobilité des jeunes ont évolué avec l'arrivée des transports métropolitains. *« Surtout les premières années en fait. Le fait de pouvoir avoir un bus, de plus être dépendants des parents, 14-15 ans, le fait d'avoir une quasi autonomie sur ces transports-là. Ouais, ils sont allés voir ce qui se passait ailleurs forcément, c'est tentant »*. Toutefois, les acteurs et l'ABS relèvent des inégalités dans l'accès à la mobilité, liées notamment à l'étalement de la commune impliquant pour certains de circuler sur des voies souvent peu sécurisée. *« On est un gros bourg rural. Donc il y a des jeunes qui sont à 3-4km du bourg. Il y en a qui viennent en vélo, il y a pas de problème, mais pas tous »*.

Un tissu associatif important mais des difficultés partagées à mobiliser les jeunes

Le tissu associatif est très développé dans la commune de Romillé avec plusieurs équipements pour accueillir les différentes activités sportives et culturelles (salles de sport, salles de spectacle, cinéma, maison des associations, etc.). *« C'est pas une ville dortoir, loin de là au contraire. Ça pourrait le devenir s'il y avait pas autant de gens à avoir ces envies-là. Mais ils sont tous vieillissants, enfin pas vieillissants non plus, mais il va falloir renouveler »*. Plusieurs acteurs associatifs font part de leur difficulté à opérer ce renouvellement en intégrant des jeunes à leurs équipes, générant le sentiment d'un désengagement de ce public.

Un engagement des jeunes identifié dans deux structures

Concernant la perception d'un faible engagement des jeunes, deux organisations semblent faire exception. Les animateurs de l'accueil jeune travaillent cette question avec le groupe qu'ils mobilisent depuis près de 5 ans *« qui a envie de s'investir, qui est prêt à donner du temps pour monter des choses sur la commune. On le voit, à chaque fois qu'on a un événement, on a 20-25 jeunes qui sont motivés à filer des coups de main »*. Les éducateurs sportifs des sections basket et football de l'ASR partagent ce constat sur les motivations et capacités d'implication des jeunes. *« Dans la commune de Romillé, moi je vois très bien que les jeunes ils sont très actifs en tout cas. Parce-que moi je sais très bien que si j'avais pas ces jeunes qui ont entre 13 et 16 ans, je pense que le club aurait eu des difficultés à rester en vie encore actuellement »*.

Un départ de nombreux jeunes à l'approche de leur majorité

L'engagement mentionné par les travailleurs de jeunesse concerne principalement des adolescents. Les professionnels constatent en effet que l'entrée au lycée, et davantage encore l'atteinte de la majorité, signifie moins de disponibilités et parfois moins d'envie pour poursuivre l'engagement. En l'absence de lycée dans la commune, les jeunes sont amenés à se rendre à Monfort-sur-Meu, à Montauban-de-Bretagne, au Rheu ou encore à Rennes. *« On a le collège à Romillé, donc là c'est... et après ça devient une jeunesse nomade »*.¶

L'arrivée de nouveaux publics jeunes n'ayant pas grandi dans la commune¶

Les acteurs locaux relèvent l'arrivée de nouvelles populations, notamment liée à la construction de logements sociaux encore en cours. Les jeunes de ces familles n'ont pas suivi le parcours scolaire et extrascolaire à Romillé et ne fréquentent pas nécessairement les offres de la communes en matière de jeunesse.¶

Une méconnaissance des situations et pratiques d'une partie de la population jeune

Malgré la présence des adolescents au collège, tous ne sont pas inscrits dans les activités encadrées. Ainsi, les pratiques sur leur temps libre restent relativement invisibles pour les décideurs. *« Même l'accueil jeune qui a un gros succès, avec entre 100 et 150 jeunes, alors qu'on en a entre 40 et 50 de plus par an sur 6 ans, on touche pas la moitié des jeunes. Il y a des jeunes on sait pas ce qu'ils font »*. Les acteurs s'interrogent notamment sur les situations des jeunes arrivés récemment, n'ayant donc pas grandi et développé leur réseau de sociabilité dans la commune, mais également des jeunes de milieux plus défavorisés que le public fréquentant l'accueil jeune. En effet, les acteurs s'accordent sur le fait que les jeunes de la structure sont très accompagnés par leurs parents et ne rencontrent pas de difficultés particulières dans leurs parcours.

A l'entrée au lycée, les jeunes restent vivre chez leurs parents mais sont amenés à se déplacer dans d'autres communes et s'éloignent des activités encadrées, ce qui rend également leurs pratiques moins visibles. Cela s'accroît après le lycée lorsqu'une part des jeunes adultes part pour les études ou le premier emploi. *« Les jeunes adultes, on les voit très peu »*. Nous n'avons en effet pour le moment pas eu de contact avec ce public. Les seules situations évoquées concernent les jeunes adultes suivis par la conseillère de We Ker qui constate régulièrement de l'isolement liées à des phobies sociales.

4. Les enjeux en matière d'action publique locale

Un objectif majeur de la municipalité : connaître et mobiliser les jeunes dits « invisibles »

Les élus font état d'une méconnaissance d'une partie des jeunes résidant dans la commune. Plusieurs publics sont notamment cités : les jeunes à partir de 15 ans et lorsqu'ils deviennent jeunes adultes, les jeunes de milieux moins favorisés, les jeunes nouvellement arrivés dans la commune. [Pour ces derniers, ils s'interrogent sur les modalités de leur intégration dans la culture communale.](#)

« Moi j'ai envie de mieux connaître les invisibles. Ça m'intéresse. J'ai toujours eu une ambition sociale donc forcément c'est ce côté-là qui m'intéresse. Il y a ceux qu'on voit, qui sont en route, mais il y a ceux qu'on voit pas ».

« Ce qui serait peut-être bien, c'est d'aller vers les jeunes, d'apprendre à les connaître, savoir quelles sont leurs attentes. Comment les toucher, comment les sensibiliser... pas les sensibiliser parce qu'ils sont je pense sensibilisés à beaucoup de choses, mais comment aller vers eux, échanger avec eux, et savoir s'ils attendent quelque-chose, est-ce qu'ils trouvent ce qu'ils veulent sur la commune, ce dont ils ont besoin, est-ce qu'il y a des choses à mettre en œuvre ».

Soutenir l'engagement des jeunes au sein d'une médiathèque « tiers-lieu »

L'espace informel dédié à la jeunesse dans le nouvel équipement vise à favoriser l'ouverture à de nouveaux publics sans restriction de nombre, l'idée étant d'encourager les prises d'initiative par les multiples possibilités d'usages (espace pour les jeunes, bibliothèque, hall commun, plateau polyvalent, auditorium, etc.) et d'accompagnement (médiateur culturel, We Ker, France services, CCAS, associations locales, etc.) présentes dans le lieu. [La transversalité des activités et services doit favoriser l'accès à l'information et à l'accompagnement social des jeunes, et ainsi lever les freins à l'engagement collectif. La médiathèque est également envisagée comme le lieu de rassemblement des publics et des générations et carrefour des acteurs.](#)

« L'idée c'est de basculer l'accueil jeune, que ça devienne une section à part entière du futur équipement. Le futur équipement devrait être un bâtiment qui fera à peu près 1500m², ça change la donne ».

Un enjeu se pose toutefois en matière de mobilisation et d'accompagnement des jeunes par des professionnels dont les missions seront principalement développées au sein du lieu. « Déjà, tout ce qui sera séjours, sorties, là où on peut les avoir en activité d'appel, facilement, là on les aura plus ». L'ampleur des missions ne leur permettra plus d'assurer le suivi et le lien d'interconnaissance tels que dans les actuelles missions. Les deux professionnels de l'accueil jeune soulignent également la perte d'un lieu refuge spécifiquement dédié aux jeunes.

Construire une politique jeunesse à l'échelle de la commune

Le nouvel équipement tient une place importante dans l'action publique de jeunesse mais les élus réfléchissent à la complémentarité des actions pour construire la nouvelle politique de jeunesse. La question de l'espace public, de son aménagement et des actions « hors les murs » est notamment abordée. L'objectif est alors de multiplier les portes d'entrée pour répondre aux différentes attentes.

« Se posera à terme la question d'un animateur jeunesse, plutôt type animateur de rue, quelque-chose comme ça, pour... Il y a les lieux dédiés, médiathèque et tout ça on sait faire, et à l'extérieur comment on occupe l'espace public ».¶

La période de transition pendant la construction de la médiathèque doit permettre d'expérimenter et d'analyser les forces et faiblesses de manière concertée avec les acteurs locaux mais également avec les jeunes afin de construire un projet jeunesse viable.

Une faible reconnaissance de la commune dans la politique jeunesse métropolitaine

A l'instar des communes de Saint-Gilles et de l'Hermitage, la commune de Romillé estime ne pas être prise en compte par Rennes Métropole et faire partie des « territoires oubliés » en matière de politique de jeunesse. « Entre la politique jeunesse de la métropole et les communes, il y a très peu de réunions. Il y a dû y avoir deux réunions sur la jeunesse ».

Des enjeux partagés d'autonomisation et de construction de la citoyenneté des jeunes

Les acteurs rencontrés partagent l'objectif de soutenir l'autonomisation et la construction de la citoyenneté des jeunes romilléens et romilléennes.

Les élus s'interrogent sur la manière d'impliquer les jeunes dans la vie locale, et notamment les moins visibles par les institutions.

« Peut-être aussi on pourrait leur apporter, ou ils pourraient acquérir, des connaissances en termes d'autonomie, disons aussi de vie sociale. Parce qu'on sait qu'il y en a aussi qui sont chez eux et qui sortent pas ou pas beaucoup ».

Les animateurs travaillent depuis près de deux ans sur la création de liens avec les associations locales. Aujourd'hui, ils cherchent à soutenir les jeunes qu'ils accompagnent dans la structuration de leur collectif pour poursuivre leur engagement dans une relative autonomie.

« Donc l'idée c'est on leur fait découvrir les Juniors Associations dans l'idée que, ils souhaitent s'engager, ils aiment s'engager entre guillemets, mais de leur proposer il y a cet outil-là qui existe, si vous voulez vous engager, nous on pourra plus être présent, on pourra plus tout mener, par contre si vous avez envie, il y a cette solution qui existe ».

Les associations cherchent à soutenir l'engagement des jeunes au sein de leur organisation afin de les renforcer dans leurs parcours et de poursuivre la dynamique associative romilléenne. L'ABS relevait cet objectif pour l'association Les Volontaires. Les professionnels de l'ASR rencontrés sont également en questionnement sur la place que pourraient prendre les jeunes bénévoles dans la gouvernance de l'association. *« Ils aimeraient bien partager plus leurs ressentis et du coup, pourquoi pas créer un bureau des jeunes ».*

5. Les pistes de travail pour RAJE identifiées par les acteurs à partir des enjeux

A partir de ces différents enjeux, les acteurs ont pu identifier des sujets à mettre au travail dans le cadre de la démarche RAJE.

Un premier axe mentionné notamment par les élus concerne la démarche pour aller à la rencontre des jeunes, [notamment dans l'espace public](#), et entrer en dialogue avec eux. S'il s'agit d'un objectif de la part de la municipalité pour construire une politique jeunesse adaptée, notamment en direction des plus de 14 ans ciblés dans le cadre du renouvellement, les acteurs font état d'un manque d'expertise dans ce domaine.

Un deuxième axe relevé notamment par l'équipe du futur équipement concerne l'accompagnement pendant la phase de transition pour favoriser l'implication des jeunes dans l'organisation du lieu. Il est déjà prévu d'organiser des chantiers d'aménagement avec les jeunes [de l'espace jeune](#) à partir de l'été 2024. [La démarche de mobilisation précédemment citée pourrait soutenir l'ouverture de ce collectif dans le lieu.](#)

Un troisième axe identifié par les travailleurs de jeunesse porte sur la structuration des engagements des jeunes dans une logique d'autonomisation et de reconnaissance. Les animateurs de l'accueil jeune accompagnent le collectif dans la constitution d'une Junior Association tandis que les éducateurs sportifs de l'ASR réfléchissent à la mise en place d'un bureau des jeunes.